

Le microcrédit personnel accompagné

Comme suite à l'annonce de la FBF (Fédération bancaire française), un nouveau dispositif national destiné à favoriser l'accès au crédit des personnes non éligibles à un financement classique va être mis en place. Il est dénommé microcrédit accompagné (MCA).

Le MCA financera des projets permettant l'accès, le maintien ou le retour à l'emploi ou la réalisation de projets d'insertion sociale. Les emprunteurs devront bénéficier d'un accompagnement social pendant toute la durée de l'opération ; l'accompagnateur sera l'intermédiaire entre l'emprunteur et la banque.

La FBF a élaboré les principes du MCA auxquels adhèrent tous les grands groupes bancaires et qu'elle proposera aux acteurs sociaux (associations ou secteur public). Ces principes définissent le fonctionnement de ce nouveau produit (population cible, rôle de l'accompagnement, mise en œuvre...).

Un responsable MCA a été désigné à la FBF ; il est chargé de la mise en place de ce dispositif en coordination avec les groupes bancaires chacun représentés par un correspondant MCA. Celui-ci participera aux travaux de la profession et définira la politique et l'offre de son établissement.

L'objectif visé pour juin 2010 est qu'au moins un groupe bancaire dans chaque département soit en mesure de proposer en liaison avec les acteurs sociaux locaux une offre de microcrédit accompagné.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la BCE

Au cours du second semestre 2009, 447 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation, soit une hausse de 8 % par rapport au premier semestre 2009. Les coupures de 20 euros représentent 44 % des contrefaçons détectées. Les trois coupures de 20 euros, 50 euros et 100 euros constituent plus de 97 % du total des contrefaçons.

Pour mémoire, le nombre de billets authentiques en circulation était en moyenne de 12,8 milliards au second semestre 2009.

Médiation du crédit aux entreprises

La Médiation du crédit aux entreprises a contribué depuis son lancement en novembre 2008 à conforter près de 9 025 entreprises dans leur activité ; 1,97 milliard d'euros de crédit ont été débloqués, hors écrasement de dettes, et 175 741 emplois ont été préservés.

Au mois de décembre 2009, la Médiation du crédit a reçu 822 dossiers portant à 20 491 le nombre de dossiers déposés en médiation. Sur ce nombre, 16 904 dossiers (82 % du total) ont été pris en charge par les équipes de médiation. En données cumulées, 14 194 dossiers (84 % des dossiers éligibles) sont désormais instruits et clôturés et le taux de médiation réussie reste stable à 64 %.

Publications au Journal Officiel de la République

1 - Fusion des autorités d'agrément et de contrôle de la banque et de l'assurance

L'ordonnance n° 2010-76 du 21 janvier 2010 portant fusion des autorités d'agrément et de contrôle de la banque et de l'assurance a été publiée au Journal Officiel du 22 janvier 2010.

2 - Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Le décret n° 2010-69 du 18 janvier 2010 instituant un conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été publié au Journal Officiel du 20 janvier 2010.

3 - Instruments financiers et assurance sur la vie

Le décret n° 2010-40 du 11 janvier 2010 relatif aux conventions entre producteurs et distributeurs en matière de commercialisation d'instruments financiers et de produits d'assurance sur la vie a été publié au Journal Officiel du 13 janvier 2010.

LODEOM : communiqués du ministère de l'outre-mer

1 - Exonération des charges sociales

Le ministère de l'outre-mer, a annoncé en accord avec le ministère du budget, des comptes, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, l'entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010 du nouveau dispositif d'exonération dégressive des charges sociales issu de la LODEOM (loi pour le développement économiques des outre-mer).

2 - Conseil interministériel de l'outre-mer

Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'outre-mer, a présenté le 12 janvier 2010 l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions du premier Conseil interministériel de l'outre-mer du 6 novembre 2009 sur les trois thématiques : prix et concurrence, productions locales et développement endogène, grands projets structurants.

Le dossier est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.outre-mer.gouv.fr/?mise-en-oeuvre-des-decisions-du-premier-conseil-interministeriel-de-l.html>

3 - « Pôle Outre-mer » à Bruxelles

Dans le cadre des décisions du premier Conseil interministériel de l'outre-mer, un « pôle outre-mer » a été mis en place au début de l'année 2010 au sein de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne. Ce « pôle » sera chargé de gérer directement les dossiers les plus importants relatifs à l'outre-mer, de coordonner les dossiers ultramarins traités par les autres diplomates de la Représentation permanente, de faciliter les contacts des parlementaires et des présidents des collectivités de l'outre-mer auprès des institutions européennes.

4 - Aide à la rénovation hôtelière

Le décret n° 2010-89 du 22 janvier 2010 pour l'aide à la rénovation des hôtels situés dans les départements d'outre-mer, à Mayotte, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon a été publié au Journal Officiel de la République du 24 janvier 2010.

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Tourisme : une conjoncture défavorable en 2009 ...

Le secteur du tourisme a souffert de la crise en 2009. Le nombre de passagers à l'aéroport (1 495 209) se replie de 4,9 % sur l'année. Cette diminution plus accentuée que celle du trafic passager international (-3,5 %)¹, a été toutefois limitée dans son ampleur par des offres tarifaires.

Parallèlement, 61 046 croisiéristes ont fait escale à la Martinique en 2009, soit une chute de 30% sur un an. La reprise de l'activité de croisière au 4^e trimestre (45 bateaux contre 34 au 4^{ème} trimestre 2008), n'aura pas permis de rattraper le retard pris pendant les blocages du début d'année et d'atteindre l'objectif de 100 000 passagers que s'étaient fixés les professionnels pour 2009. En aval du secteur, les entreprises qui bénéficient traditionnellement de ce flux, (artisans taxis, restaurateurs, ...) ont également été touchées par cette baisse d'activité.

Au niveau de l'hôtellerie, la situation n'est guère plus favorable. A fin novembre 2009, le taux d'occupation s'affiche à 49 % contre 58,6 % un an plus tôt et le nombre de nuitées se replie de -23,4 % sur un an. La baisse des taux d'occupation, déjà rencontrée en 2008 (- 5 points), fragilise la situation financière des entreprises hôtelières. En Métropole, le principal indicateur économique du secteur, appelé RevPAR (combinaison du taux d'occupation des chambres et de leur prix moyen), est en baisse de 8,5 % toutes catégories d'hôtels confondues.

... un dispositif d'accompagnement des entreprises se met en place.

Pour aider les professionnels à faire face aux difficultés auxquelles ils sont confrontés le conseil interministériel de l'Outre-mer du 6 novembre 2009 a décidé de mettre en place un Comité d'accompagnement des entreprises du Tourisme (CADET). Le comité doit permettre de renforcer la Médiation du crédit pour les entreprises du secteur touristique aux Antilles qui font face à des difficultés de financement. Le premier comité s'est tenu le 27 janvier 2010 à l'IEDOM réunissant des représentants de l'hôtellerie, de la restauration, et d'autres professionnels du secteur en présence du représentant du SGAR, du TPG, du Délégué Régional du Tourisme et de la CGSS.

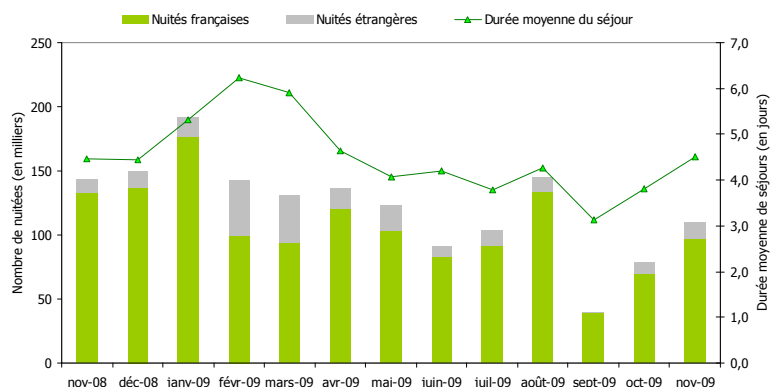
Commerce automobile : morosité de l'activité malgré un sursaut en fin d'année.

L'évolution des immatriculations de véhicules neufs témoigne d'une diminution du courant d'affaires dans le secteur en lien avec le ralentissement économique et la baisse de la consommation. Les dispositifs de soutien à la vente de véhicules automobiles (primes à la casse) ont eu un effet positif en fin d'année.

En 2009, 15 646 véhicules neufs ont été immatriculés dans le département, contre 16 788 en 2008, soit -6,8 % sur un an. Dans le détail, les ventes de véhicules particuliers neufs (VPN) se replient de -3,9 % sur un an (contre + 10,7 % en Métropole) tandis que les ventes de véhicules utilitaires neufs (VUN) diminuent de -19,5 % sur un an. Les marques étrangères continuent d'être les plus appréciées des particuliers (57,9 % de part de marché). De même, les véhicules particuliers roulant au gasoil sont les plus vendus (60% des véhicules).

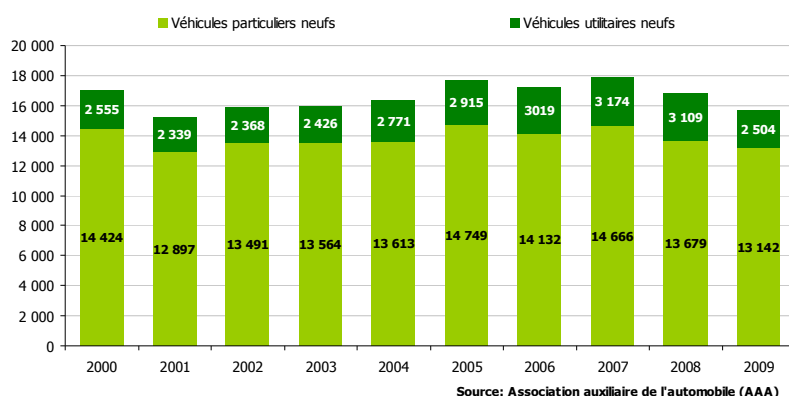
Le mois de décembre aura été favorable pour le secteur automobile grâce aux différentes promotions affichées par les concessionnaires et la perspective de la diminution de la prime à la casse² en janvier 2010. A fin décembre 2009, 2 686 véhicules neufs (2 329 VPN et 357 VUN) ont été immatriculés soit +61,9 % par rapport à décembre 2008. Le secteur n'avait pas enregistré un résultat comparable depuis décembre 2000, où 2 788 véhicules neufs avaient été immatriculés.

Nombre de nuitées et durée moyenne de séjour



Source: Insee - Direction du tourisme

Immatriculations de véhicules neufs



Source: Association auxiliaire de l'automobile (AAA)

¹ Selon l'association du transport aérien international (Iata), 2009 fut la pire année du transport aérien international.

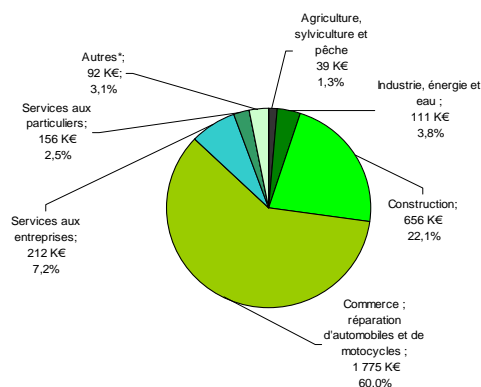
² En 2010, le montant de la prime à la casse diminue progressivement. Au 1^{er} janvier, la prime a atteint 700 euros contre 1 000 euros auparavant et au 1^{er} juillet 2010, elle passera à 500 euros jusqu'à la fin du dispositif au 31 décembre.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Incidents de paiement sur effets de commerce : diminution en nombre et en montant au dernier trimestre 2009

Au 31 décembre 2009, l'IEDOM recensait 425 incidents de paiement sur effets de commerce, contre 510 au 30 septembre. Le montant total correspondant est en diminution de 12,8 % et s'établit à 3 millions d'euros. Toutefois, la valeur unitaire moyenne des impayés sur effets de commerce s'accroît sur le trimestre et passe de 6 765 euros à 7 082 euros (+ 4,7 %). Dans le détail, les secteurs enregistrant une baisse trimestrielle significative sont : l'activité immobilière (- 97,7 %), l'hébergement-restauration (- 79,7 %), les services aux particuliers (- 52,8 %), l'industrie énergie eau (- 50,9 %) et l'agriculture (- 47,3 %), le secteur de la construction connaissant une baisse marginale (- 2,9 %). A l'inverse, les entreprises du commerce, secteur le plus vulnérable (60 % du total), concentrent un montant d'incidents de paiement sur effets de 1,77 million d'euros (+ 17,9 % sur le trimestre). Parallèlement, la vulnérabilité des entreprises de transport et entreposage et des services à la personne s'accroît, les impayés sur effets progressant respectivement de 379,7 % et 54,1 % entre septembre et décembre 2009.

Répartition sectorielle des incidents de paiement sur effets au quatrième trimestre 2009



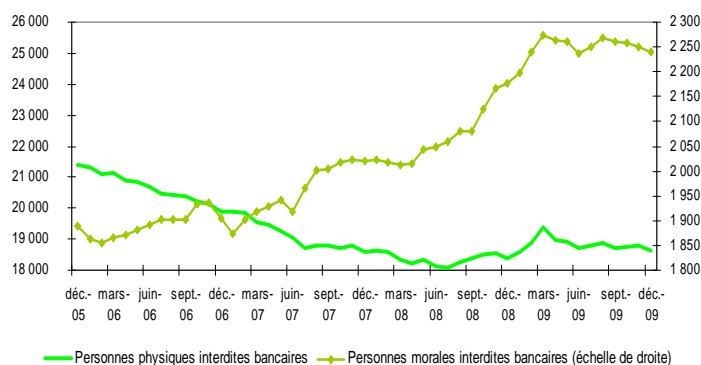
Source : Iédom

Vulnérabilité financière: faible évolution trimestrielle des incidents de paiement, mais nette augmentation des retraits de cartes bancaires

Le nombre d'incidents de paiement sur chèques progresse de 0,4 % sur trois mois et de 3 % sur un an. A 18 627 et 2 239, le nombre de personnes physiques et de personnes morales en interdiction bancaire connaît une évolution similaire sur un an (respectivement + 1,3 % et + 2,9 %), en dépit d'un recul sur le trimestre (- 0,4 % et - 1 %).

En revanche, les établissements de crédit ont recensé 1 116 retraits de cartes bancaires entre septembre et décembre 2009, ce qui constitue un niveau historiquement élevé. Ce chiffre est en hausse de 11 % sur le trimestre et de 26,5 % sur l'année.

Evolution du nombre des interdits bancaires



Source : Iédom

ACTUALITE REGIONALE

AFD : bilan de l'année 2009

En 2009, l'AFD Martinique a engagé 42,5 millions d'euros pour l'accompagnement des politiques publiques, notamment dans le cadre de son activité de financement et de son engagement en faveur du développement durable. Pour le programme « énergie et environnement », la CACEM a été financée à hauteur de 16M€ pour la réhabilitation de la décharge « La Trompeuse ». La ville de Fort de France a reçu un appui financier de 4M€ pour réaliser ses investissements budgétaires, notamment les travaux de réhabilitation des écoles et de sécurisation rendus nécessaires après les intempéries de mai 2009. Le département a obtenu un financement de 5M€ pour la finalisation de différents travaux publics (ports, collèges, transports maritimes et terrestres). Pour la mise en place d'un système d'information sanitaire de prise en charge des patients commun aux établissements publics et privés à l'échelle régionale, 8M€ ont été alloués au Groupement de Coopération Sanitaire. Le Centre de Secours et d'Incendie de Fort de France a disposé d'un financement de 2M€ pour sa reconstruction. Le montant restant a été dévolu aux communes et aux établissements de santé de proximité pour les accompagner dans le financement de leurs investissements inscrits au budget de l'année ainsi qu'au préfinancement des subventions européennes.

Visite du Ministre de l'Éducation Nationale

Les 27, 28 et 29 janvier dernier, le Ministre de l'Éducation Nationale et Porte Parole du gouvernement s'est rendu en Martinique pour présenter la réforme du lycée qui sera mise en place à la rentrée 2010/2011 (accompagnement personnalisé, orientation progressive et renforcement des langues). Il a rencontré les Présidents des Collectivités, le Maire de Fort de France, et visité plusieurs établissements scolaires.

Visite du Président de la République

Le président Nicolas Sarkozy devrait se rendre les 17 et 18 février prochains à Port-au-Prince, à la Martinique et en Guyane.

Visite du secrétaire d'État à la Justice

Le secrétaire d'État à la Justice, Jean-Marie Bockel s'est rendu à la Martinique le 9 février, pour être à l'écoute des doléances des professionnels de la justice, suite à la réforme de la carte judiciaire.

LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	var. % mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- décembre 2009	122,0	+0,5 %	+0,6 %
Chômage (source : DDTEFP)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- décembre 2009	39 531	-1,0%	+12,7 %
	Indicateur de chômage (base pop. Active : 162 556)	- décembre 2009	24,3 %		+2,7 points
Allocation Chômage (source : Assedic)	Nombre de bénéficiaires de l'allocation unique dégressive et de l'aide au retour à l'emploi	- décembre 2009	14 405	+1,0 %	+18,8 %
RMI (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- septembre 2009	28 430	+1,1 %	+2,2 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (en M€)	- décembre 2009	224,9	+35,5%	-2,5 %
	Exportations (en M€)	-décembre 2009	31,1	+129,7 %	+1,7 %
	Taux de couverture mensuel:		13,8 %		+0,6 point
Grande distribution (source : DRCCRF)	Indicateur chiffre d'affaires (base 100 en 1990)	- décembre 2009	383	+46,1 %	-1,2 %
	Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- décembre 2009	459,8		-7,1 %

LES INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	var. % mensuelle	Glissement annuel
Banane (source : DRCCRF)	Expéditions de bananes (tonnes)	- octobre 2009	20 205	ns	+41,1%
		- cumul annuel	146 458		+24,4%
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers	- décembre 2009	135 212	+26,9 %	-0,6 %
		- cumul annuel	1 495 209		-4,9 %
Trafic Maritime (source : Dircilec)	Nombre de croisiéristes	- décembre 2009	16 286	+19,0 %	-17,1%
		- cumul annuel	61 046		-30,2%
Construction (source: Ciments antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- décembre 2009	15 826	-11,4 %	-23,0%
		- cumul annuel	200 774		-23,8%

Inflation à fin décembre 2009

L'indice des **prix à la consommation** progresse à un rythme plus faible qu'en métropole (+0,6 % contre +0,9 %). Les prix de l'alimentation et des produits manufacturés sont relativement stables (+0,3 % et +0,1 % respectivement), alors que ceux de l'énergie ont reflué de -4,9 % sur un an. Seuls les prix des services sont orientés plus nettement à la hausse (+1,5 % dont +2,6 % pour les loyers et services rattachés).

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)					
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

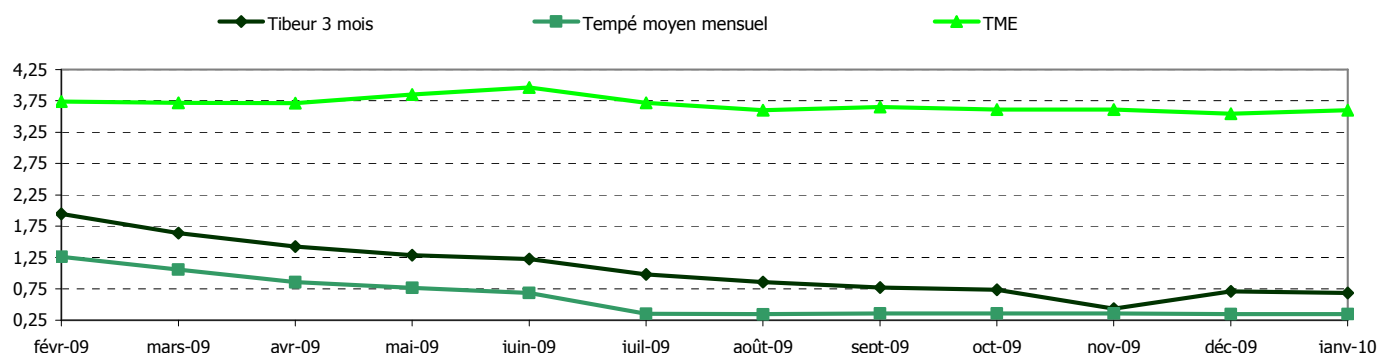
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR janvier 2010			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3564%	0,3585%	0,3476%	0,3462%	0,4380%	0,6810%	0,9780%	1,2330%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
3,61%	3,61%	3,54%	3,60%	3,81%	3,81%	3,74%	3,80%

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,57%			
Prêts à taux variable		5,92%			
Prêts relais		6,40%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,45%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,71%	Découverts en compte (1)		13,21%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,88%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

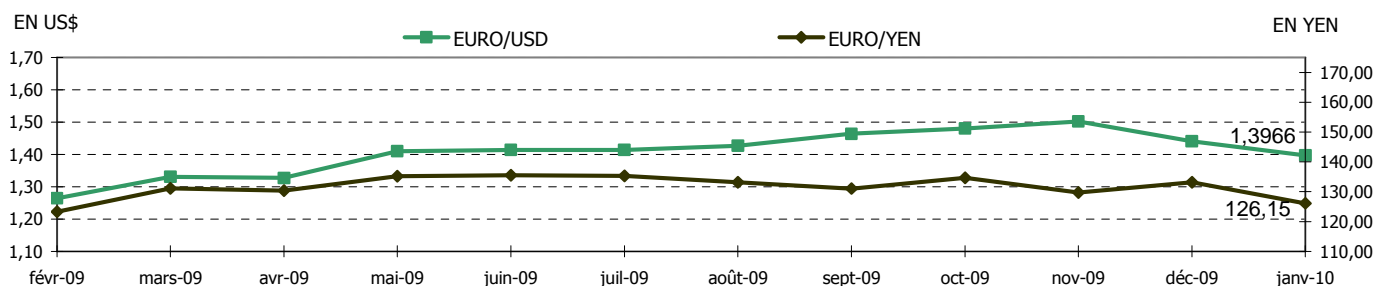
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3966	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,5704	EURO/SRD (Surinam)	3,83390
EURO/JPY (Japon)	126,1500	EURO/BWP (Botswana)	9,51430	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,50010
EURO/CAD (Canada)	1,4924	EURO/SCR (Seychelles)	15,8061	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,3999
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86660	EURO/MUR (Maurice)	42,4401	EURO/BBD (La Barbade)	2,79340
EURO/SGD (Singapour)	1,9609	EURO/BRL (Brésil)	2,6006	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,88300
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,8470	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,60070	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2985,44	EURO/XCD (Dominique)	3,7711	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK